

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Emilie au **02.33.52.63.77**
aux heures d'ouverture du centre de loisirs ou par
mail : egouin@francasnormandie.fr

Pièces à fournir lors de l'inscription :

La fiche sanitaire et la fiche d'inscription dûment remplies, le carnet de santé de l'enfant, le règlement intérieur signé, la carte d'allocataire CAF ou MSA

Fonctionnement :

En raison de difficultés de gestion de la fréquentation du centre, nous vous demandons, dans la mesure du possible, d'inscrire vos enfants avant l'ouverture et au minimum 2 jours avant sa présence.

Si votre enfant déjeune au centre de loisirs et que vous prévoyez son arrivée après 9h30, pensez à prévenir au 02.33.52.63.77 pour la commande des repas.

Paielement :

Celui-ci s'effectue à la fin de chaque mois pour les mercredis et deux jours avant la fermeture du centre pour les vacances scolaires.

Les chèques-vacances et CESH sont acceptés.

Les factures seront fournies à la demande.

Aides :

Des aides sont accordées par certains services sociaux : renseignez-vous auprès de votre mairie ou de l'assistante sociale de secteur.

Comité d'entreprise :

Les familles pouvant bénéficier d'une aide de leur comité d'entreprise sont priées de se mettre en contact avec celui-ci.



ACCUEIL DE LOISIRS DE TOLLEVAST



Le centre est ouvert
A tous les enfants âgés de 3 à 13 ans

Les mercredis en demi-journée du 10 janvier au 04 juillet
En journée du 05 septembre au 19 décembre

Les vacances scolaires :

Du 26 février au 09 mars

Du 26 avril au 04 mai (fermé le 01 mai)

Du 09 au 27 juillet

Du 20 au 31 août

Du 22 au 31 octobre
2018

LES MERCREDIS

A la demi-journée avec repas
Ou à la demi-journée sans repas
A partir de septembre à la journée

de 11H30 à 18H45
de 13H30 à 18H45
de 8H00 à 18H30

TARIFS

	COMMUNE		COMMUNES Signataires de la convention*		HORS COMMUNE	
	DJR	DJSR	DJR	DJSR	DJR	DJSR
Allocataires Caf et non allocataire	8,50	4,50	9,00	5,00	13,00	9,00
Autres EDF,peche, SNCF	10,40	6,50	10,90	7,00	14,90	11,00
Allocataires MSA	7,80	3,80	7,60	4,30	12,30	8,30

LES MERCREDIS ET LES VACANCES SCOLAIRES

Tarifs pour les enfants bénéficiant de la politique tarifaire CAF ou MSA

Présentation de la carte loisirs obligatoire

	Carte loisirs A QF<600 euros		Carte loisirs B 601<QF<900 euros	
	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant	1 ^{er} enfant	A partir du 2 nd enfant
Journée repas	4,00	2,00	5,50	2,75
Demi-journée -repas	3,50	1,75	4,30	2,15
Demi-journée Sans-repas	1,80	0,90	3,00	1,50

Attention : à partir de septembre 2018, les enfants qui habitent des communes qui n'auront pas signé la convention proposée par la mairie n'auront plus accès au centre de loisirs les mercredis, ni pendant les vacances scolaires.

A la journée
A la demi-journée sans repas
Ou
A la demi-journée avec repas
Ou

de 08H00 à 18H30
de 08H00 à 11H45
de 13H30 à 18H30
de 08H00 à 13H45
de 11H30 à 18H30

TARIFS

Commune	Journée-repas	Journée sans -repas	Demi-journée repas	Demi-journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	10,00	8,5	7,50	5,00
Régime Agricole	9,30	7,80	7,15	4,65
Autres régimes	14,10	12,60	9,60	7,10

Les tarifs prennent en compte l'aide accordée aux enfants de Tollevast par l'association « La Tollevastaise » soit 2€ par enfant et par jour

Communes signataires de la convention*	Journée-repas	Journée sans -repas	Demi-journée repas	Demi-journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	12,50	9,00	10,00	6,00
Régime Agricole	11,80	8,30	9,65	5,65
Autres régimes	16,60	11,10	12,10	8,10

*:Hardinvast -St Martin le Gréard–Nouainville-Sideville-Virandeville-Brix-Martinvast (quand le centre est fermé)

Hors-Commune	Journée-repas	Journée sans -repas	Demi-journée repas	Demi-journée sans repas
Régimes Général et fonctionnaire	18,50	15,00	14,00	10,00
Régime Agricole	17,80	14,30	13,70	9,70
Autres régimes	23,00	19,00	16,00	12,00

En cas de sortie exceptionnelle, la journée vous sera facturée 2euros supplémentaire.